

Guide des aides économiques

Sites pollués et sols - Diagnostic



ADEME

Descriptif

Le diagnostic constitue une analyse approfondie de la situation de l'entreprise. Il permet d'établir une étude critique et comparative des différentes solutions techniques et/ou organisationnelles envisageables. Le diagnostic peut être global ou spécialisé, et est souvent instrumenté (réalisation de mesures sur place). Il peut inclure, le cas échéant et sur demande du bénéficiaire, une prestation d'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations d'actions.

Thème

Sites pollués et sols

Cible principale

Entreprises

Cible particulière

Urbanistes, Collectivités locales et entreprises détentrices de sites potentiellement pollués, hors études liées à des transactions immobilières ou imposées par voie réglementaire.

Objectif

Réaliser des investigations permettant de renseigner et d'aboutir au classement du site selon la méthode d'évaluation simplifiée des risques (ESR).

Plafond d'assiette (Euro)

30.000 euros

Aide

50 % (*)

* Taux maximum - sous réserve de conditions régionales particulières

Accompagnement

L'ADEME vous apporte en outre une offre structurée de services sous forme de cahiers des charges et d'éditions techniques adaptés, de formations et de manifestations portant sur de nombreux domaines environnementaux.

Contacts

ADEME

Délégation Régionale des Pays de la Loire
5 boulevard Vincent Gâche
BP 90302
44203 NANTES Cedex 2
Tél : 02.40.35.68.00 - Fax : 02.40.35.27.21
www.ademe.fr/paysdelaloire